

Le site mésolithique et néolithique des Houlpaix (Jupille)

par

Pascal DEPAEPE (*)

1. PRÉSENTATION DU SITE

«Les Houlpaix» sont un lieu-dit de l'ancienne commune de Jupille (aujourd'hui Liège). Il s'agit d'un promontoire s'avancant vers la Meuse (fig. 1) et qui fut prospecté entre 1973 et 1982 par M. Abraham. Le site est actuellement recouvert d'herbages, ce qui rend toute prospection de surface impossible.

Deux pointes de flèches et quelques pièces y avaient été trouvées au début du siècle et se trouvent actuellement aux Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs de Liège (musée Curtius) où elles font partie des collections De Puydt et Servais.

Le matériel ramassé couvre une période allant du Mésolithique au Moyen Age et fut trouvé en six endroits différents, numérotés de 1 à 6. Le site n° 1 a livré la grande majorité du matériel ; les autres gisements sont assez pauvres, à l'exception du n° 5, riche en céramique médiévale.

Trois sondages récents ont livré des éclats de silex mélangés à la céramique médiévale. Il est donc improbable de retrouver des structures en place, le charriage ayant perturbé le site.

2. L'INDUSTRIE LITHIQUE

2.1. Matériaux

Le silex est à grain fin et de couleur allant du gris clair au gris foncé. Une seule pièce est en quartzite (un talon de hache). 41,89 % des artefacts présentent des traces de rouille ; 19,67 % sont patinés, d'une patine blanchâtre le plus souvent. Peu (4,43 %) portent de traces de l'action du feu. Le total des artefacts est de 1703, dont :

(*) Communication présentée le 28 janvier 1984.

	N	%
éclats	1059	62,18
nucléus	30	1,76
percuteurs	4	0,23
lames à crête	11	0,64
flancs	3	0,17
tablettes	4	0,23
lames	421	24,72
lamelles	36	2,11
outillage	135	7,92
Total	1703	99,96

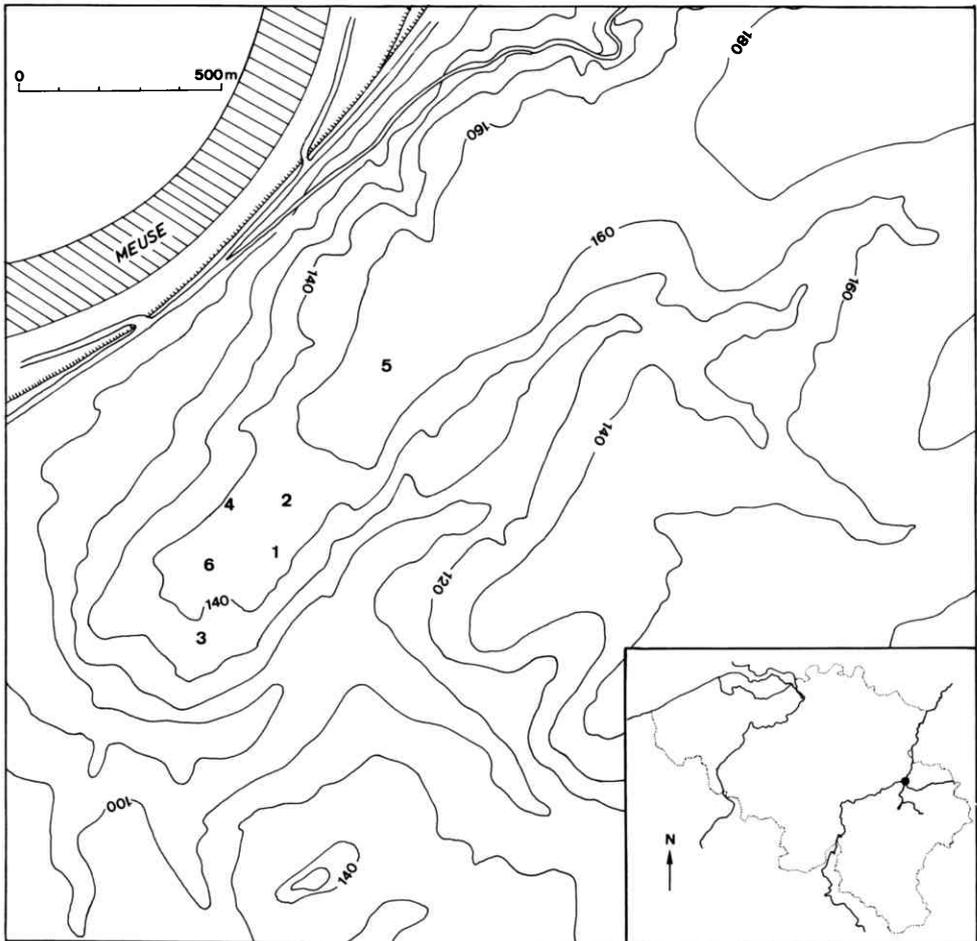


FIG. 1. – Plan de situation.

Parmi les lames à crête, 10 sont premières, une seule est seconde. Les lames et les lamelles entières sont respectivement au nombre de 40 et de 12.

L'étude statistique des produits de débitage (dimensions des pièces, nature des talons etc...) paraît inutile en raison du mélange des industries mésolithique et néolithique. L'étude se limitera donc aux outils pour lesquels une attribution culturelle est possible sans trop de risques d'erreur.

2.2. Matériel attribuable au Mésolithique (fig. 2)

décompte :	microburin	1
	trapèze	1
	lamelle à bord abattu	1
	grattoirs	21
	armatures	6
	Total	30

Le microburin est proximal avec l'encoche à droite ; le trapèze, symétrique, est réalisé sur la partie mésiale d'une lame (fig.2 : 8). Parmi les grattoirs (fig. 2 : 1, 2 et 3), 1 est sur bout de lame long, 2 sur bout de lame court, 2 simples sur éclat, 4 sur éclat retouché, 5 unguiformes ; 7 fragments sont indiscernables. Les grattoirs sont assez petits : la moyenne des longueurs est de 25,85 mm. Les fronts sont convexes ou semi-circulaires dans la grande majorité des cas (86%). Les fronts aplatis constituent le reste de la série.

Parmi les armatures se trouvent 4 feuilles de gui dont une seule est intacte (fig. 2 : 6), une pointe à piquant trièdre (fig. 2 : 7) et une pointe à base ronde amincie par des retouches inverses.

2.3. Matériel attribuable au Néolithique (fig. 3)

décompte :	hache taillée	1
	hache polie (fragments)	10
	lames retouchées	3
	grattoirs	25
	armatures	22
	Total	61

La hache, d'assez petites dimensions, a été taillée à partir d'une hache polie ; il subsiste en effet des traces de polissage sur les bords (fig. 3 : 11). Parmi les fragments de haches polies se trouve un talon de hache en quartzite.

Les grattoirs classés dans le matériel néolithique l'ont été en raison de la patine (blanchâtre), de la technique utilisée et du silex employé (fig. 3 : 10) ; celui-ci est en effet plus clair que le silex mésolithique, gris foncé.

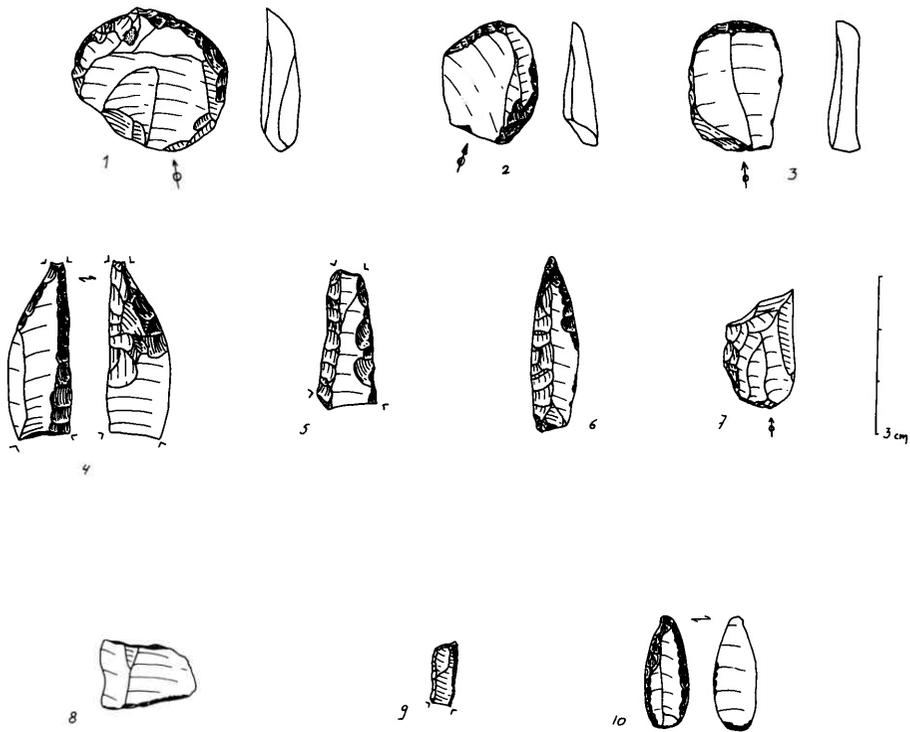


FIG. 2. - 1, 2 et 3 : grattoirs ; 4, 5 et 6 : feuilles de gui ; 7 : pointe à piquant trièdre ; 8 : trapèze symétrique ; 9 : lamelle à bord abattu ; 10 : pointe à base ronde.

Parmi les armatures, on compte :

- 7 pointes à base rectiligne ou concave, dont 4 sont cassées (fig. 3 : 1, 2 et 3)
- 2 pointes foliacées (fig. 3 : 4)
- 3 armatures «danubiennes» (fig. 3 : 5)
- 2 pointes à pédoncule et petits ailerons (fig. 3 : 6)
- 3 flèches à tranchant transversal
- 1 pointe ébauchée
- 4 fragments indéterminés

2.4. Matériel d'attribution douteuse (fig. 3)

Ce matériel se compose de 16 éclats retouchés (dont 4 lames), 2 couteaux à dos, un burin sur troncature (fig. 3 : 7), 2 lames à coche toutes deux brisées (fig. 3 : 8), 2 lames tronquées (une proximale, une mésiale), 3 perçoirs dont deux sont cassés (fig. 3 : 9) et 18 grattoirs. Aucun élément caractéristique ne permet d'attribuer ces pièces à l'une ou l'autre période.

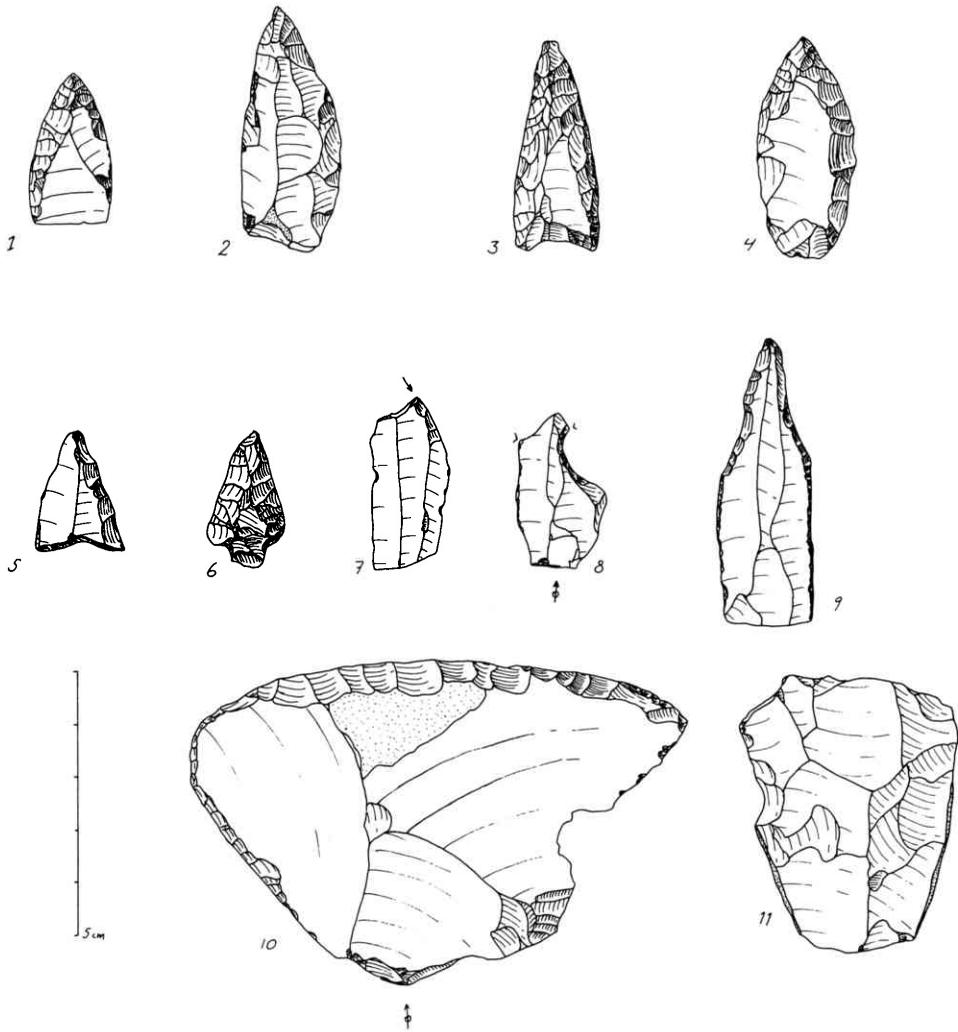


FIG. 3. - 1 et 2 : pointes à base rectiligne ; 3 : pointe à base concave ; 4 : pointe foliacée ; 5 : armature danubienne ; 6 : pointe à pédoncule et petits ailerons ; 7 : burin sur troncature ; 8 : lame à coche ; 9 : perceur ; 10 : racloir ; 11 : hache taillée.

3. CONCLUSIONS

Le seul matériel lithique ne permet pas une attribution des pièces néolithiques à telle ou telle civilisation, d'autant moins qu'aucun tesson de poterie n'a été retrouvé.

Par contre, une attribution culturelle précise est possible pour le matériel mésolithique. En effet, la présence de feuilles de gui, d'un trapèze, d'une lamelle à

bord abattu, ainsi que la forte proportion de grattoirs, surtout unguiformes, et leur petite taille, permettent d'attribuer ce matériel au Rhin-Meuse-Schelde B. Le site des Houlpaix peut être comparé au site de Gingotte à Plainevaux (Neupré), ainsi qu'à de nombreux sites de la vallée de l'Ourthe (Gob, 1981).

BIBLIOGRAPHIE

Gob, A.

- 1981 Le Mésolithique dans le bassin de l'Ourthe.
Mém. Soc. Palethnologie wallonne, 3, 358 p., 53 pl.

Adresse de l'auteur : Pascal DEPAEPE
rue Nifiet, 14
4520 Wandre (Blégny).